

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2021**

Séance du 3 février 2022

Convocation du 28 janvier 2022

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-deux, le trois février à 19 h 36, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-huit janvier se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mmes Florence Presson, Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, M. Christian Lancrenon, Mme Roselyne Holuigue-Lerouge, M. Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, MM. Frédéric Guermann, Théophile Touny, Mme Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mme Axelle Poullier, M. Numa Isnard, Mmes Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szykowski

Etaient représentés :

M. Francis Brunelle par M. Jean-Philippe Allardi,  
Mme Sabine Ngo Mahob par M. Frédéric Guermann,  
Mme Liliane Wietzerbin par M. Philippe Szykowski

Etait absent :

M. Xavier Tamby

Secrétaire de séance :

Théophile Touny

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

**Séance du 3 février 2022**

**OBJET : Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2021**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Chantal Brault,

Vu la loi n° 2014-873 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,

Considérant son souhait de marquer son engagement en faveur d'une démarche globale et concrète vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

PREND ACTE du rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2021.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Muliyil*